

D'après moi, il est inutile d'envisager un transfert de capitaux dans l'agriculture pour augmenter le revenu brut à moins que des mesures n'empêchent les frais agricoles de monter au point d'absorber le revenu net des cultivateurs. Depuis l'entrée en fonction du gouvernement actuel, les dépenses agricoles ont augmenté beaucoup plus rapidement que les revenus. Le gouvernement a formé des commissions pour étudier les prix des machines agricoles et les dépenses agricoles. Ces études sont sans doute nécessaires, parce que de toute évidence, les membres du gouvernement n'ont pas d'idées à eux. Ils ont aussi établi une équipe spéciale pour déterminer une politique de l'agriculture. C'était pour la même raison, je pense, mais le temps va leur manquer.

Dans les Prairies, nous sommes de nouveau en pleine sécheresse. L'an dernier, la sécheresse a été grave, de même que la perte d'humidité du sous-sol. S'il ne tombe pas plus de pluie qu'il en est tombé l'an dernier, la perte sera presque totale dans différentes régions des Prairies. A l'heure actuelle, les cultivateurs hésitent à acheter de l'engrais parce que le manque d'humidité constitue une menace cette année.

Les agriculteurs hésitent à faire les investissements qui servent normalement à accroître la production, à cause des risques auxquels ils s'exposent. Ils hésitent aussi à s'en remettre au gouvernement pour la vente de leurs récoltes. Comme je l'ai expliqué au début de mes remarques, monsieur le président, je n'ai jamais vu autant d'appréhension que cette année parmi les cultivateurs. A moins qu'on apporte, et sans tarder, un remède à leurs problèmes, on verra baisser considérablement le nombre de nos cultivateurs et on connaîtra le problème beaucoup plus grave de nouvelles sources de revenus pour ces gens-là. Le gouvernement a manqué d'esprit d'initiative et de sérieux, face à ce problème.

M. Ormiston: Monsieur le président ...

M. Peters: Dix heures.

M. Ormiston: Je ne veux pas déclarer qu'il est dix heures, monsieur le président. Je n'ai que quelques minutes pour faire mes commentaires et j'espère que vous ferez preuve d'indulgence, car je partage certainement l'avis de mon ami de Provencher lorsqu'il soutient que l'industrie agricole est fort inquiète. Ce sont les éleveurs de dindes qui sont les plus angoissés.

[M. Jorgenson.]

Dans le courant de la journée, nous voulions interroger le ministre à ce sujet, mais il n'était pas ici. C'est une question que nous posons pourtant depuis des mois, en exhortant le gouvernement à exposer un programme pouvant apporter quelque réconfort à cette industrie, si importante pour le peuple canadien. Le ministre a fait diverses déclarations, mais il semble qu'aucune n'ait réussi à rassurer les éleveurs de dindes au Canada.

Le printemps est ici et on pouvait espérer voir une industrie florissante, mais la production est très insuffisante. Cette année, les commandes de dindonneaux sont de 26 p. 100 inférieures à celles de l'an dernier, ce qui montre l'insatisfaction des représentants de cette industrie et leur hésitation à y faire de nouveaux investissements. Ceux qui ont misé beaucoup dans cette industrie méritent assurément que le ministre leur promette de la rendre rentable et de leur éviter la faillite, pour qu'ils continuent à servir le pays, comme ils le font depuis si longtemps.

M. Grills: Monsieur le président, je sais qu'il est tard et que chacun veut expédier le travail et s'en aller. Mais, une difficulté m'alarme, et je regrette que le ministre soit absent ce soir. Néanmoins, après avoir écouté beaucoup de ses discours, je trouve que l'avocat d'Arnprior ne fournit pas une orientation très valable aux agriculteurs du pays. Je ne voudrais pas me montrer sévère, mais je le dois.

Je veux citer un extrait d'une lettre que j'ai reçue aujourd'hui d'un de mes commettants:

Je vous écris aujourd'hui à propos des subventions aux producteurs de lait.

L'an dernier, vers cette époque, j'ai acheté cette ferme et, le 6 août, j'ai envoyé mon premier lait à...

Il nomme ici une fromagerie du comté d'Hastings.

J'ai alors demandé des subventions, mais on m'a dit qu'il fallait que j'envoie mon lait le 1^{er} juillet au plus tard pour avoir droit aux subventions de cette année-là.

Je me demandais s'il y a exemption pour une personne qui en est à ses débuts et qui envoie du lait pour la première fois. J'ai acheté des vaches aux enchères tout l'hiver; j'en ai présentement 26 et j'espère en avoir 30 au moment de la mise en pâture. Comme j'ai acheté mes vaches aux enchères, je n'ai pas le contingent que j'aurais normalement si j'avais acheté un troupeau d'un seul coup.